

SEANCE DU 10 AVRIL 2012

L'an deux mil douze, le dix avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M DUEZ Jean Pierre, maire

Présents : M DUEZ Mmes CHARLASSIER - CHATEAU - CLEMENCEAU –
MM MOURLOT – VILLENEUVE – GAUTIER - ARCHAT - GOURDON -

Excusés : M. TREMBLO pouvoir à M. DUEZ
Mme JANVIER ESPINOLA pouvoir à M VILLENEUVE
Mme BROSSARD pouvoir à Mme CHARLASSIER
M GRENIER pouvoir à M ARCHAT

Absents : Mme LEVY DUMAS et M. LEVY

Secrétaire de séance M. VILLENEUVE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 DECEMBRE 2011

Le compte rendu de la réunion du 19 mars 2012 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un tableau représentant l'évolution de la fiscalité de la taxe foncière depuis 2008. Il précise que la taxe d'ordures ménagères est en baisse et propose d'augmenter la taxe foncière de 3% et de maintenir les autres taux à savoir :

Taxe d'habitation	14,33 % inchangée
Taxe foncière bâti	16,93 % à 17,44 %
Taxe foncière non bâtie	37,01 % inchangée

Le Conseil vote à l'unanimité moins 1 abstention les taux pour 2012.

PRESENTATION DU DOSSIER ACCESSIBILITE

Messieurs Jean Pierre Duez et Jean Charles Murlot présentent au conseil municipal les résultats du diagnostic accessibilité, ceci étant une obligation légale (loi handicap).

Ce diagnostic, effectué par A2CH, a été étudié et disséqué par la commission accessibilité afin de présenter cet énorme travail pour avis au conseil municipal. En effet ce document recense 403 points "non-conforme" ce qui représente un budget de plus de 300 000€ !

Heureusement pour la commune, dans le cadre de la CAB, certains travaux, prendront en charge de nombreux points en conformité avec la loi.

D'autres travaux seront effectués par le personnel communal ; mais il restera certaines actions à financer par le budget, mais sûrement étalées sur plusieurs exercices : à ce jour, nous ne pouvons pas donner de chiffres précis, car il reste divers calages et études à poursuivre sur la faisabilité de certains points difficiles.

Nous ne manquerons pas de tenir le conseil municipal au courant de l'avancement de cet énorme dossier.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX D'UNE CLASSE

Monsieur le Maire fait part au Conseil que des travaux de rénovation de la classe de CM ont été programmés pour cet été et propose de demander une subvention auprès du Conseil Général. Montant du devis 4 093,38 € TTC aide du Conseil Général 1 711,28 € part restante à la charge de la commune 2 382,10 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette demande auprès du Conseil Général.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une demande de subvention auprès du Conseil Général pour des travaux de voirie dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale. Le montant des travaux s'élève 20 165,76 € la participation du Conseil Général est d'environ 5 901,35 € la commune financera le solde soit 14 264,41 €

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association « Tourisme et Loisirs » de St Martin Lacaussade sollicitant une subvention d'un montant de 150 € auprès des 4 communes traversées (Berson, Cars, St Martin Lacaussade et St Paul). Afin d'organiser de « la Fête du vélo ». Après discussion le Conseil donne un avis favorable.

Monsieur le Maire rappelle que le marathon de Blaye aura lieu le 12 mai et sollicite les bonnes volontés pour participer à cette manifestation.

L'inauguration du lavoir avec la pose de la plaque souvenir à « Claude JEAN JACQUE » se fera dans le courant du mois de juin.

La séance a été levée à 20 heures 30

Prochaine réunion le 2 mai 2012 à 19 heures